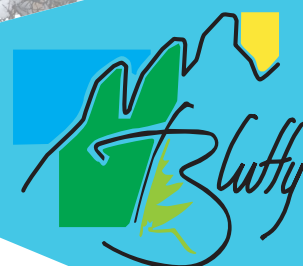


DU CÔTÉ DE BLUFFY

Informations municipales

03
HIVER

LE MOT DU MAIRE



Chères et chers Bluffaty,



Au nom de toute l'équipe municipale et du personnel, je vous présente très chaleureusement tous nos vœux de bonheur et de prospérité pour 2015.

J'y joins avec beaucoup de sincérité mes vœux personnels.

Que cette nouvelle année soit belle. Qu'elle vous apporte satisfaction, sérénité et joie. Qu'elle vous préserve des tourments et des difficultés de la vie ...

Mais je sais que nous sommes tous encore sous le choc des assassinats d'une sauvagerie sans nom qui ont été commis à Paris, notamment dans les locaux du journal « **Charlie Hebdo** ». Vouloir tuer la liberté d'expression, c'est vouloir mettre fin à toutes nos libertés qui forment la République. Alors tous ensemble,

unis, nous devons surmonter ce terrible choc et montrer au grand jour qu'en France, face à la barbarie de fanatiques extrémistes, notre démocratie sera toujours la plus forte.

« **Liberté, Egalité, Fraternité** » fait partie intégrante de la culture de notre pays et nous devons tous nous sentir concernés par le maintien en France de ce droit fondamental. Ayons une pensée pour les journalistes, les forces de l'ordre et les otages sauvagement assassinés, car nous sommes tous Charlie !

Bonne année.

Le Maire,
Kamel LAGGOUNE

VOTRE COMMUNE EST-ELLE RICHE ?

Après avoir exposé dans notre précédent bulletin le budget de fonctionnement et celui de l'eau, nous consacrons cette deuxième partie au budget d'investissement de notre commune.

Par investissement, il faut comprendre toutes les dépenses qui ne correspondent pas aux dépenses courantes mais à celles qui s'inscrivent dans le temps et la durée pour mieux assurer notre avenir et notre destin.

Tout comme le précédent article consacré au budget de fonctionnement, celui-ci est une description volontairement simplificatrice de la façon dont notre commune procède à ses investissements budgétisés.

Les informations chiffrées qui vont suivre sont celles réalisées et votées par la précédente équipe municipale dirigée par notre maire.

Au cours de l'année 2014 notre commune a réalisé des dépenses d'investissements pour un montant global d'environ 276 000 euros qui se décomposent schématiquement comme suit :

• Remboursement du capital des emprunts contractés pour l'aménagement de l'ancienne école et aménagement RD 169	14 600€
• Acquisitions diverses de terrains et parcelles	11 135€
• Plantations d'arbres	6 660€
• Aménagement chalet chasseurs + défibrillateur mairie	7 900 €
• Réseaux voiries et installations	25 800 €
• Aménagement nouvelle salle communale	80 000 €
• Travaux aménagement (RD 169 + mise en accessibilité cheflieu)	111 700€
• Portage foncier (aux Perrières)	17 300 €

Ces dépenses ont été financées principalement par les recettes suivantes (environ 281 000 €) :

• Taxes d'aménagement	42 572 €
• FCTVA (Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée)	4 240 €
• Subventions réserves parlementaires	70 500 €
• Subventions Département (nouvelle salle communale + accessibilité chef-lieu)	69 900 €
• Subventions Préfecture (Aménagement RD169 + accessibilité chef-lieu)	48 650 €
• Pénalités diverses	8 000 €

Nos investissements sont à ce jour intégralement financés par des subventions que la mairie perçoit des différents partenaires publics. Le résultat de la section d'investissement pour 2014 est donc excédentaire.

Une commune sans investissement, comme pour les entreprises, est une commune morte, une commune sans avenir.

Nous continuerons de déployer tous nos efforts dans le cadre d'une gestion rigoureuse pour mener à bien les investissements nécessaires à l'indépendance et la qualité de vie de notre village sans grever notre budget.

C'est un travail acharné et de longue haleine que votre équipe municipale aura à cœur de mettre en œuvre dans l'intérêt général.

Olivier TRIMBUR, Adjoint au Maire chargé des finances



Ancienne école



Chalet chasseurs



Salle communale



Aménagements RD 169

QUALITÉ DE VIE, VIE PRATIQUE

Votre chauffage : La commission « bois et forêt » vous rappelle qu'elle souhaite organiser au profit des habitants du village, un ramassage de branches mortes, taillis cassés et autres feuillus, suite aux coupes des bois réalisées dans notre forêt. Que les personnes intéressées se fassent connaître au plus tôt à la mairie. Une réunion d'informations suivra ensuite pour les modalités.

Déchetterie intercommunale : Les meubles ont un nouvel avenir. Une benne « mobilier » a été mise en place à la déchetterie de Menthon-Saint-Bernard. Vous pouvez y déposer tout ce qui concerne le mobilier : chaises, tables, armoires, buffets, literie, canapés, meubles de jardin... Les éléments de décoration et de récréation ne sont pas considérés comme mobilier.

Rappels importants :

- Heures d'ouverture du 1er novembre au 31 mars :
 - Du lundi au vendredi de 13h30 à 17h00
 - Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00
 - Fermée les dimanches et jours fériés

gardiennage

Le gardien de la déchetterie est présent pour vous renseigner, vous orienter et faire appliquer le règlement intérieur. Merci à toutes et à tous de respecter ses consignes et de ne pas commettre d'acte d'incivilité à son encounter.

Civisme : Nous rappelons aux Bluffaty que les ruisseaux traversant le village et le parking du château de Menthon ne sont pas des déchetteries bis. A bon entendeur, Salut !

Communication : Afin de relayer au mieux les informations et événements qui se déroulent à Bluffy, merci de bien vouloir transmettre votre adresse e-mail à la mairie. (mairiebluffy@wanadoo.fr)

Défibrillateur : Fin 2014, la commune s'est équipée d'un défibrillateur qui a été installé sur la façade de la mairie (à côté de la porte d'entrée). Rappelons que cet équipement peut sauver des vies. Une formation à l'utilisation de cet appareil sera programmée ces prochains mois pour ceux qui le désirent.



ÇA S'EST PASSÉ A BLUFFY



Commémoration du 11 novembre :

C'est au pied de l'église, après un recueillement devant le monument aux morts et sous les clairons matinaux de la fanfare L'Écho des dents de Lanfon, que le maire, son conseil municipal ainsi que les habitants venus nombreux célèbrer la fin de la Première Guerre Mondiale.



L'art à Bluffy c'est bluffant :

Le 19 novembre a été inaugurée l'exposition thématique et didactique de l'artiste Talloirien Marc Retsin, « L'homme est-il son propre prédateur » dans la salle Pierre-Louis Huot à Bluffy ; en présence des élus de Bluffy bien sûr, et de Madame Guylaine ALLANTAZ, 1ère adjointe de Bernard ACCOYER, Député-Maire d'Annecy-Le-Vieux et ancien Président de l'Assemblée Nationale. Pour rappel, la commune d'Annecy-le-Vieux a confié à Bluffy pour quelque mois, la statue « GUY » que l'artiste lui a offert en 2012, symbolisant un fusillé

au travers d'une croix gammée brisée, exposée au cœur du village sur la place du Général de Gaulle et qui, face au plateau des Glières, rend hommage à Guy Môquet ainsi qu'à tous les martyrs tombés sous les balles nazis.

Un hommage à Paul Cézanne vient compléter cette présentation puisque Monsieur Retsin est également fondateur de l'association « Cézanne en Savoie ».

Cette exposition sera ouverte à toute visite, même aux scolaires, jusqu'au 31 mars 2015 uniquement sur rendez-vous. Plus d'information au 04.50.02.82.33 / mairiebluffy@wanadoo.fr ou sur www.bluffy.fr



Repas des anciens :

Ce vendredi 12 Décembre, s'est déroulé le traditionnel repas de anciens. C'est dans une grande convivialité, qu'une cinquantaine de personnes est venu partager un repas de fêtes, non pas au restaurant comme chaque année, mais avec la venue d'un traiteur annécien, dans la nouvelle salle communale, Pierre-Louis Huot. On notera que la doyenne du repas, Mme PASINI Linda, à été mise à l'honneur du haut de ses 96 printemps.



Concert de Noël :

La fin d'année fut festive, avec le concert de Noël, animé par les chanteurs de la chorale amateurs « Barcarolle » d'Annecy, orchestrée par M. Denis LISSOT, dans l'église, les vendredi 12 et Samedi 13 Décembre 2014.

Vous étiez nombreux cette année encore à vous être déplacés pour venir écouter cette chorale et déguster le vin chaud offert par la mairie.



AG du comité cantonal du Souvenir Français d'Annecy-le-Vieux :

Le Comité Cantonal du Souvenir Français d'Annecy-Le-Vieux, présidé par Monsieur Philippe Cherpitel a tenu son assemblée générale dans la coquette salle Pierre-Louis Huot le samedi 22 novembre.

Claude Pasini, conseiller municipal, sera quant à lui, le nouveau délégué du Souvenir Français représentant la commune de Bluffy.

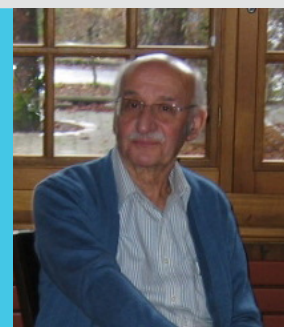
HOMMAGE



Hommage à René Dunoyer, qui nous a quittés le 5 janvier dernier.

1er Maire adjoint de 1983 à 1995, Il a œuvré notamment dans le domaine des travaux et nous lui devons beaucoup puisqu'il a (entre autres) établi et mis à jour de nombreux plans de réseaux d'eau tout au long de ses mandats.

Petite anecdote : il passait très souvent en mairie pour nous rappeler l'importance de bien assurer la continuité de son travail en mettant à jour ses plans.



RENDEZ-VOUS



Voeux :

Kamel Lagoune et son conseil Municipal sont heureux de vous convier Vendredi 30 Janvier 2015 à 19H30 à la salle Pierre Louis Huot pour vous présenter leurs meilleurs voeux pour cette nouvelle année. A cette issue ils auront plaisir à échanger avec vous autour du pot de l'amitié.

Sortie organisée :

Sortie organisée pour les plus de 60 ans.

Le CODERPA74 (Comité Départemental des Retraités et Personnes Agées de Haute-Savoie) souhaite organiser le 14 mars 2015 à 15 heures, un concert à l'attention de tous les retraités et personnes âgées de la Haute-Savoie. Ce concert sera offert par l'Orchestre d'Harmonie de Cluses à la Salle des Esserts à CLUSES, sur le thème de la libération.

Un moyen de transport collectif sera mis en place avec des points de ramassage sur le département.

Pour Bluffy, un ramassage serait prévu à Annecy (au tarif d'environ environ 5€ par personnes).

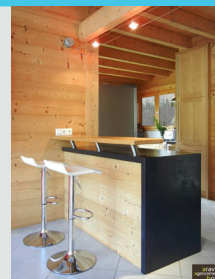
Le concert, ainsi que le goûter qui suivra seront offerts.

Les personnes intéressées par cette sortie peuvent contacter le CODERPA74 au 04.50.67.32.48

BLUFFY, SES ENTREPRISES

Nouveau à Bluffy! **Aravis Agencement Bois.**

Nicolas Filhon, menuisier-ébéniste depuis plus de 18 ans vient de s'installer au hameau du Bosson et de créer son atelier «Aravis Agencement Bois». Artisan sérieux et passionné, Nicolas propose la conception, la réalisation et l'installation de cuisines, salles de bain, dressings, placards, terrasses, décorations ainsi que la création de vos meubles sur-mesures. Il intervient sur toute la Haute-Savoie et s'engage à fournir un devis rapidement.



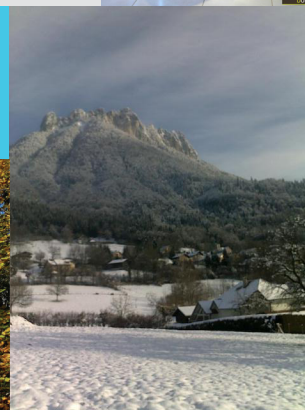
CARNET DES NAISSANCES, DÉCÈS, MARIAGES

Naissance: Bienvenue à Millie BOSMOWORTH née le 13 novembre 2014 et félicitations aux heureux parents.

Mariage: Philippe MONTAIN et Mary NYONDA se sont mariés le 25 octobre 2014. Tous nos voeux de bonheur.

Décès: René Dunoyer, décédé le 5 janvier 2015 : 1er adjoint au Maire de Bluffy de 1983 à 1995. Nos sincères condoléances à sa famille.

UN AUTRE REGARD SUR BLUFFY



Merci à Michel Chamaille de sa collaboration.

BLUFFY, C'EST VOUS !



Faire pousser, récolter, et manger des fruits à Bluffy: les BLUFRUITS !

Conformément au programme de la liste des membres que vous avez portés au conseil municipal nous envisageons la création d'un verger municipal ouvert et géré par les administrés, un lieu de convivialité où les habitants pourraient se rencontrer, échanger et organiser des récoltes destinées aux bluffaty.

Si vous êtes intéressés par ce projet, merci de vous faire connaître rapidement en mairie. Vous serez contactés très prochainement en vue d'une première réunion étant observé que le but est de planter les premiers arbres cet automne 2015.

CONTACT

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT

- Mardi et mercredi : de 14h00 à 17h30
- Jeudi : de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
- Vendredi : de 9h30 à 12h00

En dehors de ces horaires, nous vous invitons à privilégier les échanges par e-mail ou par télécopie.

Adresse : Mairie - Place du Général de Gaulle - 74290 BLUFFY / Tél : 04 50 02 82 33 / Fax : 04 50 02 81 71
Email: mairiebluffy@wanadoo.fr